

## LES ADHÉRENTS



455

Éleveurs Bovins



164

Éleveurs Caprins



249

Éleveurs Ovins



164

Éleveurs Porcins



100

Apiculteurs

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



16

ÉLEVEURS

DONT

5

ÉLEVEURS BOVIN

Pour défendre les intérêts sanitaires des éleveurs corse

## LE PERSONNEL

15  
SALARIÉS

DONT



2

VÉTÉRINAIRES CONSEILS



6

TECHNICIENS TERRAIN

Plus de 900 interventions par an

© Conception  www.as2wo.fr © Photos GDS Corse



[www.gdscorse.fr](http://www.gdscorse.fr)



# FILIÈRE BOVINE 2020

*Nos actions*

### AJACCIO

19 avenue Noël Franchini  
20 700 Ajaccio Cedex 9

04 95 24 26 95 / 04 95 23 51 86

[gdscorse@reseaugds.com](mailto:gdscorse@reseaugds.com)

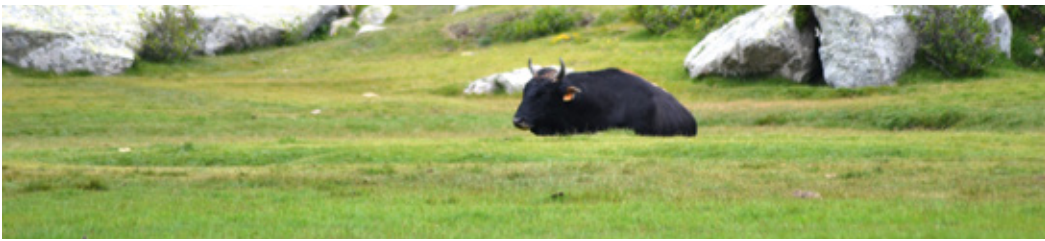
### PONTE-LECCIA

Lieu-dit Ortone - RN 193  
20 218 Ponte-Leccia

04 95 46 39 78

[gdscorse@reseaugds.com](mailto:gdscorse@reseaugds.com)





# COTISATIONS

**FORFAIT**  
**30€** /an +  **BOVIN DE + DE 24 MOIS**  
**2€** /bovin



## PRÉVENIR

NOS ACTIONS	TARIFS, PRISES EN CHARGE
<b>PSE</b> <i>(Programme Sanitaire d'Élevage, en partenariat avec votre vétérinaire traitant)</i>	Achat groupé des médicaments pour toute la région, tarif consultable sur notre site internet dans votre espace privatif
<b>Désinfection, désinsectisation, dératissage et traitement anti-mouches</b> des bâtiments d'élevage	Devis sur simple demande
Prise en charge de vos <b>déchets de soins vétérinaires</b>	6 € TTC de forfait annuel

## SURVEILLER

NOS ACTIONS	TARIFS, PRISES EN CHARGE
Gestion administrative des <b>prophylaxies</b> pour les maladies réglementées <i>(Services délégués par l'État)</i>	Prise en charge intégrale des frais associés
Gestion des mouvements	Prise en charge intégrale des frais associés
Édition de vos attestations sanitaires ( <b>cartes vertes</b> )	Prise en charge intégrale des frais associés sauf urgences et duplicatas <b>Envoi à domicile gratuit</b>
Réseau de surveillance, <b>aide générale au diagnostic</b>	<b>Analyses</b> de laboratoire, <b>autopsies</b> : prise en charge à <b>80%*</b> <b>Frais d'envoi</b> des prélèvements : prise en charge à <b>80%*</b> <b>Visite vétérinaire</b> : participation éleveur de 50 € TTC, le reste étant pris en charge par le GDS
Réseau, protocole de surveillance des causes infectieuses aux <b>avortements (OSCAR)</b>	<b>Analyses</b> de laboratoire : prise en charge à <b>80%*</b> <i>(sauf brucellose prise en charge à 100% par la DDCSPP)</i> <b>Frais d'envoi</b> des prélèvements : prise en charge à <b>80%*</b> <b>Visite vétérinaire</b> : prise en charge à <b>100%</b> par la DDCSPP dans le cadre de la surveillance brucellose
<b>Enquêtes épidémiologiques, travaux de recherche...</b>	Prise en charge intégrale des frais associés

\* Avec plafonds, nous consulter pour les détails.

## LUTTER

NOS ACTIONS	TARIFS, PRISES EN CHARGE
Lutter contre une <b>parasitose</b>	<b>PSE</b> <i>(Programme Sanitaire d'Élevage, en partenariat avec votre vétérinaire traitant)</i>  <b>Aide à l'administration de traitements</b>
	Achat groupé des médicaments pour toute la région, tarif consultable sur notre site internet dans votre espace privatif  0,60 € TTC par administration + 36 € TTC de déplacement

## ME FORMER, M'INFORMER, M'ÉQUIPER

NOS ACTIONS	TARIFS, PRISES EN CHARGE
<b>Formations</b>	Prise en charge par votre fonds Vivea
<b>Conseil sanitaire</b> personnalisé	Carnet sanitaire mis à disposition. Conseil sanitaire pris en charge à <b>100%</b>
Mise à disposition de <b>documentation</b>	<b>Espace privé</b> gratuit sur notre <b>site internet</b>
Newsletter mensuelle avec <b>actualités sanitaires</b> de la filière	Abonnement gratuit sur notre <b>site internet</b>
<b>Vente de petit matériel</b> à tarif négocié	Nous consulter

## AIDER, INDEMNISER, SAUVEGARDER

<b>Caisse de solidarité</b> du GDS Corse	<b>Aide financière</b> sur les pertes, le diagnostic et les traitements, en cas de problème sanitaire majeur sur mon élevage*
<b>FMSE</b> : collecte des cotisations pour le FMSE, et aide à la constitution de votre dossier d'indemnisation <i>(éleveurs professionnels)</i>	Prise en charge à 100%*

\* Limité aux adhérents à **jour de leur cotisation** l'année de l'incident sanitaire et l'année précédente (à l'exception des nouveaux installés).